



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 mai 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président  
Mesdames Duvoisin & Burri sont présentes au nom de l'ASIA

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Crédit d'investissement : Création d'un collecteur d'eau claire au lieu-dit « Les Rayes »
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des Finances et commission ad' hoc
  - d. Décision
6. Modification des statuts de l'ASIA
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des Finances et commission ad' hoc
  - d. Décision
7. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h18

## **1. Appel**

Présents : 29 membres  
Excusés : Joël Bonny, Cyril Beck, Isabelle Beck  
Absents : Mireille Mesquita  
Le Conseil peut siéger valablement

## **2. Adoption du dernier procès-verbal**

- L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.
- Le procès-verbal du 5 décembre 2019 est accepté à l'unanimité.

## **3. Lettres et pétitions**

*Aucune lettre ni pétition*

## **4. Communications municipales**

Thierry Schneider

- **COVID-19** : voici les mesures prises par la municipalité suite aux décisions du Conseil Fédéral en mars 2020 :
  - o Fermeture des ports et du camping (réouverture aux résidents en mai et le 8 juin au passage)
  - o Télétravail pour le personnel administratif (sauf la greffière, la boursière et le contrôle des habitants)
  - o Employés de voirie et concierges ont continué leur travail à 100% avec le respect des mesures sanitaires.
  - o La Municipalité a siégé à plusieurs reprises en vidéo-conférence. Remerciement aux Municipaux pour leur travail et les mesures prises qui se sont bien déroulées.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 mai 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **PA (ex. PGA)** : En cours de finalisation chez notre bureau d'urbanisme. L'activation de la commission de l'aménagement du territoire est imminente.
- **Péréquation cantonale** : Lors d'un ancien conseil la question avait été posée sur la position de l'exécutif de Cudrefin concernant l'éventualité du transfert de la facture sociale au canton lancé par les communes de Rolle et de Crans-près-Céligny. Dès l'étude terminée, la question sera étudiée par la Municipalité. Pierre Roth ajoute que sur le site du POP Vaud vous trouvez un article de M. Dudt expliquant les influences sur la péréquation financière respectivement les impôts.

Hans Peter Haerberli

- **STEP** : Les 9 communes dans le projet de nouvelle STEP ont signé une convention, ce qui assure l'avancée du projet et l'impossibilité des Communes participantes de revenir en arrière. D'ici à 10 ans la nouvelle STEP devrait voir le jour. Les 2 sites les plus favorables pour la réalisation du projet (Avenches ou Saint-Aubin) se trouvent sur 2 cantons différents (VD et FR) ce qui implique de déposer 2 projets différents dans le respect des lois cantonales qui divergent. La phase administrative de lancement du projet sera encore longue. Le coût total pour le projet de réalisation revient à environ 7.- par habitant et par an (soient environ 30'000 francs pour la commune pour les 3 ans de travail sur le projet).  
**Dominique Bréa** : Qu'en est-il de l'état de notre STEP ? Hans-Peter Haerberli : Elle va tenir le coup, un ingénieur passe régulièrement la contrôler et nous informe des travaux nécessaires à sa bonne marche.  
**Jean-Luc Amiet** : Pourquoi le site « Avenches II » n'est-il pas retenu pour le projet ? Hans-Peter Haerberli : Il s'agit d'un terrain agricole et, de plus, souvent inondé.

Anne-Lise Stritt

- **Plan de classement des arbres et règlement** : Le bureau Humagis chargé d'élaborer notre plan de classement des arbres et son règlement arrive au terme de son travail. Après validation de la Municipalité le plan sera soumis à l'enquête publique et une commission sera nommée.
- **Création de notre propre réseau d'accueil de jour des enfants** : Dès janvier 2021, les accueillants-tes en milieu familial de jour seront engagés-es par l'ASIA. L'ARAS, n'assumera plus, pour notre commune, les tâches de l'art. 6d al. 2 de la loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE). Cette délégation de compétences devient caduque au 31.12.2020 et elle sera attribuée à l'ASIA et inscrite dans les nouveaux statuts de l'Association. Un extrait du PV sera transmis à la juriste cantonale.
- **Communications de l'ASIA aux Conseils Communaux** : en annexe

Nicole Reichenbach

- **Réouverture du Camping** : Le camping a ré-ouvert le 30 avril suite à l'autorisation du Canton dans le respect des règles d'hygiène et avec la mise en place de différentes mesures.
- **Réouverture des ports** : Faite en 2 étapes : Les professionnels le 27.04 et les privés le 4.5 avec une coordination avec le garde-port afin d'éviter des attroupements de personnes.
- **Fontaines pascales** : Pour la première année, à la demande des sociétés locales, Cudrefin y participait. Malheureusement le projet a été annulé pour cette année et sera remis en 2021.
- **L'enrochement à la plage** a été refait.
- **Capitainerie** : Le mur de soutient a été remis à neuf.

Richard Emmenegger

- **SDIS Broye-Vully** : Suite à la démission du commandant, une nouvelle personne a été engagée avec entrée en fonction en automne 2020. Actuellement plus de 3 personnes travaillent à plein temps et environ 300 personnes sont au service de la population 365j/an. Le coût par habitant de 32.- par an reste en vigueur pour 2020 et risque d'augmenter en 2021.
- **Hôtel de Ville** : Suite à la résiliation du bail au 31.12.2020 par la famille Storrer, la location et gérance du restaurant va être mise au concours.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 mai 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **Panneaux photovoltaïque Halle Polyvalente** : L'entreprise les ayant installés a fait faillite. Un nouveau contrat de collaboration avec « Schweizer Solaire » a été établi. Les 38 panneaux garantissent l'électricité de la Halle.
- **Fêtes 2020** : Les fêtes de jeunesse, du lac, du camping et du bourg sont annulées cette année. Thierry Schneiter ajoute qu'une décision uniforme va être prise par les syndicats des communes voisines concernant la célébration ou non de la fête nationale.

## 5. Crédit d'investissement : Création d'un collecteur d'eau claire au lieu-dit « Les Rayes »

- Présentation du projet par Hans-Peter Haerberli.
- Préavis reçu avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission des Finances et de la commission ad hoc par Pierre-Alain Beck.  
La commission des Finances et la commission ad hoc proposent d'accepter le projet tel que présenté dans le préavis 34-2020 et d'octroyer à la municipalité un crédit d'investissement de 78'000 francs.
- Vote pour l'octroi du crédit d'investissement accepté à l'unanimité.

## 6. Modification des statuts de l'ASIA

- Présentation par Anne-Lise Stritt.
- Préavis reçu avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission des Finances et de la commission ad hoc par Christian Richard.  
La commission des Finances et la commission ad hoc proposent d'adopter les statuts modifiés ainsi que le changement d'appellation de ASIA pour ARPEJE avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 selon le préavis 35-2020.
- Vote pour la modification des statuts de l'ASIA et pour le changement de nom accepté à l'unanimité.

## 7. Divers

- Samuel Glauser : Est-ce qu'une estimation de la perte financière (ports et camping fermés) suite au COVID 19 a été faite ? Brigitte Burri : Elle se chiffre à CHF ~½ million. Samuel Glauser : Des adaptations budgétaires sont-elles prévues ? Hans-Peter Haerberli : Oui bien sûr. Un plan va être fait par la boursière et nous allons l'étudier très prochainement.
- Pierre-Hauser : Je suis déçu de la gestion générale de la commune concernant le COVID 19 étant une personne à risque. Les informations sont arrivées tardivement et aucune mesure concernant la fourniture de masque à la population n'a été prise. Thierry Schneiter : Comme précédemment cité, le travail de l'administration communale et de l'exécutif a été énorme pendant cette crise. Les masques étaient impossibles à trouver à des prix raisonnables. Certes, certaines communes ont puisé dans leurs réserves pour pouvoir fournir des masques au personnel communal mais cela n'a pas été notre cas. Pierre Hauser ajoute qu'il a réussi à se fournir de 8000 masques et qu'il a proposé d'en fournir à la commune. Thierry Schneiter n'était pas au courant.
- Pierre Hauser : Comment allez-vous gérer une éventuelle 2<sup>e</sup> vague de COVID 19 ? Thierry Schneiter : Les différentes mesures déjà prises précédemment seront reprises. Concernant la population, il faudrait déterminer jusqu'où vont les responsabilités de la commune. Anne-Lise Stritt ajoute que toutes les personnes à risques ont reçu un courrier, que la jeunesse s'est dévouée pour les courses, qu'un service pour la déchetterie a été mis en place et que toutes les personnes de plus de 65 ans vivant seules ont été contactées. Le problème des masques ne s'est pas posé étant donné que selon les mesures émises par le Conseil Fédéral ces personnes à risque devaient rester confinées.
- Michel Burnier : Qu'en est-il de l'ancien collègue ? Richard Emmenegger : Comme le Conseil en a déjà été informé, un projet pour la création de 4 appartements a été mis de côté afin de privilégier d'autres



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 28 mai 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

investissements plus urgents. Michel Burnier souhaite savoir pourquoi ne pas simplement louer les lieux pour des bureaux ou autres qui n'engendreraient pas de frais ? Richard Emmenegger répond que signer des baux commerciaux de faible durée n'est pas intéressant pour d'éventuels locataires. Toutes demandes concernant la location de ces salles seront bien-entendu étudiées afin d'optimiser le rendement de ce bâtiment.

- Jean-François Milliet : Comment est prévue la gestion du flux de tourisme cet été par rapport au COVID 19 ? Thierry Schneiter : Les normes sont claires, chacun est responsable de les respecter. La gendarmerie est présente à raison de 2 passages quotidien dans les lieux à risque afin que faire des contrôles et donner des éventuels avertissements.
- Jean-François Milliet : Est-il possible de trouver un moyen de contrôler les gens qui utilisent la déchetterie, avec un macaron par exemple ? Hans-Peter Haeberli : Les employés contrôlent les cartes poubelles en cas de doute. Il se peut également que les gens du camping viennent jeter leurs déchets à la déchetterie communale plutôt qu'à celle du camping. Une solution serait de mettre une barrière à l'entrée. Le macaron, comme la carte peuvent se transférer d'une personne à l'autre. Roland Pfister : Qu'en est-il des mesures de contrôle dans les autres communes ? Jean-Luc Amiet : Pourquoi les locataires du camping ne sont-ils pas obligés d'utiliser uniquement la déchetterie du camping ? Hans-Peter Haeberli : Ils peuvent aller dans les deux.
- Pierre Hauser : Qu'en est-il des compteurs d'eau à remplacer ? Pascal Maeder : Toutes les nouvelles constructions en sont équipées, ils sont installés petit à petit dans les anciennes habitations. Dans tous les cas l'eau est facturée aux propriétaires.
- Pierre Hauser : Est-il prévu de goudronner l'entrée du village et la route de Montmagny ? Hans-Peter Haeberli : Cela va se faire prochainement, suite au COVID 19, certains travaux ont pris du retard.
- Pierre Hauser : Est-ce que la fibre optique est en train d'être installée ? Marc Buthey : Qu'en est-il de Champmartin ? Thierry Schneiter : Swisscom est intéressé par le projet de Champmartin et en contrepartie ils aimeraient poser une antenne-relais. Le dossier est en cours. La solution de combiner ces travaux avec la nouvelles conduite « Champmartin – Condémines » serait intéressante pour nous. Micheline Duruz : Qu'en est-il de Montet ? Swisscom n'est pas intéressé, par contre UPC/EBL y sont présents et cela fonctionne. Jean-Luc Amiet : S'agit-il d'une antenne 5G ? Thierry Schneiter : Pas pour l'instant, mais le passage de toutes les antennes en 5G sera bientôt inévitable.

Pierre Roth informe que la prochaine séance aura lieu le jeudi 25 juin 2020 à la Halle Polyvalente et suspend la séance à 21h30.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck



Avenches, le 25 mai 2020

## Communications de l'ASIA aux Conseils Communaux des 4 communes membres

### **Mesures Sanitaires**

Toutes les mesures sanitaires mises en place pour garantir l'accueil des élèves et des enfants, dans les meilleures conditions et selon les directives cantonales et fédérales, ont chaque fois été coordonnées avec la Direction des écoles et le personnel de conciergerie des écoles de chaque commune. Il a été constaté que tout le monde à bien jouer le jeu, les parents, les élèves et les professionnels.

La piscine d'Avenches n'ouvrira pas au public avant la rentrée 2020, les exigences étant trop importantes pour garantir leur bonne exécution. La halle triple sera fermée pour les sociétés externes jusqu'au 8 juin. Selon les assouplissements décidés à cette date, nous pourrions ré-envisager une ré-ouverture.

### **Labellisation Fourchette verte dans nos réfectoires scolaires**

Faisant suite à l'enquête de satisfaction 2019 pour les parents des 7-11H relative à la mise en place de la journée continue, nous avons décidé de labelliser nos réfectoires scolaires Fourchette Verte. Soit le réfectoire scolaire de Salavaux et celui d'Avenches. Actuellement, Madame Schilter, diététicienne au Département « Promotion de la santé et préventions » de Unisanté, travaille en partenariat avec notre restaurateur afin de présenter une demande de labellisation pour l'automne 2020. La date prévue initialement à la rentrée d'août a dû être reportée en raison du confinement.

En janvier 2021, la labellisation s'étendra à la crèche Pinocchio et à la rentrée d'août 2021 à toutes nos structures parascolaires.

### **Pré- et parascolaire**

Aujourd'hui, nos structures parascolaires sont ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Or, la révision de la LAJE, en janvier 2018, oblige les communes à organiser, selon l'art. 4a, un accueil collectif parascolaire les mercredis durant toute la journée pour les 1P à 4P. Pour les élèves de la 5P à la 6P, cette offre doit être proposée uniquement en cas de besoin avéré, c'est-à-dire pour un minimum de 6 enfants. Les communes ont un délai de trois ans pour la mise en place de cette offre, à savoir jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Parallèlement à la révision de la LAJE, une enquête a été menée en mai 2019, auprès des parents de nos communes afin de quantifier le besoin d'accueil sur les mercredis. S'il est apparu peu de demandes, celles-ci suffisent à étudier l'ouverture d'une structure dès la rentrée d'août 2020. La décision finale se prendra courant du mois de juin.

### **Création de notre propre réseau d'accueil de jour**

Comme vous avez pu le constater, les quatre communes membres de l'ASIA ont adopté le préavis préconisant la création de notre propre réseau d'accueil de jour. L'année 2020 sera dédiée à sa mise en place en collaboration avec la Direction de l'ARAS. Un courrier d'information a été envoyé à l'ensemble des parties prenantes internes soit, les parents des enfants, le personnel de l'ASIA, les accueillants-es en milieu familial, le conseil intercommunal et les conseils communaux. Un deuxième courrier a été adressé à l'ensemble des partenaires externes dont les communes membres de l'ARAJ.

Nous avons également prévu de rencontrer les accueillants-tes en milieu familial de jour en mars, mais nous avons dû reporter cette rencontre. Toutefois, il doit être protocolé au PV de notre séance que *dès janvier 2021, les accueillants-tes en milieu familial de jour seront engagées par l'ASIA. L'ARAS,*



*n'assumera plus, pour notre commune, les tâches de l'art. 6d al. 2 de la loi sur l'Accueil de Jour des Enfants. Cette délégation de compétences devient caduque au 31.12.2020 et elle sera attribuée à l'ASIA et inscrit dans les nouveaux statuts de l'Association. Un extrait du PV sera transmis à la juriste cantonale.*

En parallèle, nous nous sommes mis à la recherche d'un bureau d'accueil et nous pourrions certainement reprendre les locaux occupés auparavant par l'Opéra d'Avenches au centre-ville d'Avenches.

### **Conseil d'Etablissement**

---

Le Conseil d'établissement a reçu dans sa séance du 26 février les Présidents des délégués des classes de Sous-Ville, du Château et de la Cure quant à la demande de plusieurs parents de supprimer les boissons sucrées et les viennoiseries au réfectoire d'Avenches.

A l'issue des échanges avec les jeunes, les représentants du Conseil d'établissement ont décidé de créer un groupe de travail ad hoc. En effet, il apparaissait que la suppression des viennoiseries et des boissons sucrées ne pouvait s'effectuer sans générer d'autres problèmes. Un rapport a été rendu fin mai 2020 et il est en cours de discussion avec la Direction de l'ASIA. Des nouvelles vous seront transmises ultérieurement.

### **Accueil de midi dès la rentrée d'août 2020 pour les 7H-11H sur Avenches**

---

Pour faire suite à l'enquête de satisfaction 2019 pour les parents des 7-11H relative à la mise en place de la journée continue, et après diverses réflexions en collaboration avec la Direction des écoles ainsi que les responsables du réfectoire scolaire d'Avenches, nous avons décidé d'organiser la pause de midi sur deux périodes scolaires, et ce dès la rentrée scolaire 2020-2021. Sur le site d'Avenches uniquement, je précise bien.

Cela signifie qu'un premier groupe d'élèves de 7H à 11H terminera sa matinée de cours à 12h00 et reprendra les cours à 12h55 ; tandis qu'un second groupe d'élèves de 7H à 11H terminera sa matinée de cours à 12h50 et reprendra les cours à 13h45.

Nous comprenons que cette organisation puisse s'avérer plus compliquée pour les familles d'Avenches, mais celle-ci permettra avant tout :

- d'optimiser la surveillance des 7H et 8H dont les parents en feraient la demande ;
- une meilleure fluidité au réfectoire du fait que moins d'élèves seront présents simultanément ;
- d'offrir une meilleure attention et prise en charge par les surveillants-es ;
- de mettre à disposition des élèves un lieu de repos et de jeux ;
- d'avoir un seul lieu pour la consommation des repas.

Toutes les familles ont reçu un courrier courant avril pour les informer de ces changements.

### **Activités extra-scolaires**

---

Les cours facultatifs sportifs sont subventionnés par le service du sport et par J+S pour autant que les élèves n'y participent que sur un seul semestre. Ceci afin qu'il teste différents cours et que ceux-ci ne remplacent pas un club de sport. Dès la rentrée 2020-2021, les enfants qui souhaiteront bénéficier de cours facultatifs pourront le faire en s'inscrivant à 2 cours minimum sur l'année. Ces cours sont gratuits.